 Le bon comportement fait entrer au Paradis.



ABÛ HURAYRAH رضي الله عنه RAPPORTE QUE LE MESSAGER D'ALLAH ﷺ A DIT :

« CE QUI FAIT LE PLUS ENTRER AU PARADIS EST LA CRAINTE D'ALLAH ET LE BON COMPORTEMENT. »

📘AT-TIRMIDHÎ (2004) - HADITH HASAN.

1337 – Abû Hurayrah رضي الله عنه rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Ce qui fait le plus entrer au Paradis est la crainte d'Allah et le bon comportement. » [Hasan] (1)

Enseignements du hadith :

1- Le bon comportement (Husn Al-Khuluq) est une qualité louable ancrée dans le coeur dont les effets sont les bonnes paroles, le fait d'être abordable, les actes généreux, la courtoisie, et le bon comportement a été précédemment évoqué en nombre de hadiths.

2 – La crainte d'Allah (At-Taqwâ) a été définie de deux manières :

1) l'accomplissement des commandements, et l'éloignement vis-à-vis des interdits ;

2) l'éloignement vis-à-vis des interdits d'Allah, conformément à une lumière émanant d'Allah, par crainte

du châtiment d’Allah ; et le respect de l’obéissance à Allah, conformément à une lumière émanant d’Allah, par espoir en la récompense d’Allah.

3 – La crainte d’Allah est ce qui surveille les actes du serviteur, en public et en secret. Ainsi, celui en le coeur duquel s’établit la crainte d’Allah, elle le préservera et le protègera des périls, car elle l’empêche de commettre ce qui est mauvais ou de négliger ce qui est obligatoire. Par contre, si la crainte d’Allah est absente, l’âme incitatrice au mal conduit l’homme vers les désirs, même s’ils comportent une désobéissance à Allah.

4 – On n’entre au Paradis qu’en raison des oeuvres pieuses, ainsi Allah ﷻ dit : « Entrez au Paradis en récompense de ce que vous faisiez » (2) On n’entre donc pas au Paradis sans oeuvre, le Paradis est précieux et élevé, et on ne peut y parvenir par les espérances, mais uniquement par les oeuvres pieuses. Les oeuvres pieuses ne sont pas non plus un prix à acquitter pour entrer au Paradis, on ne peut entrer au Paradis

en acquittant un prix, mais les oeuvres pieuses sont une cause d'entrée au Paradis. Le Prophète ﷺ a dit : « Aucun de vous n'entrera au Paradis par ses oeuvres. – Pas même toi, ô Messager d'Allah ? – Pas même moi, sauf si Allah me couvre d'une miséricorde et d'une grâce émanant de Lui. » (3) L'entrée au Paradis, en elle-même, se fait donc par la grâce et la miséricorde d'Allah ﷻ, mais Allah n'accorde Sa grâce et Sa miséricorde qu'aux adeptes de la foi et des oeuvres pieuses. Ainsi, celui qui veut le Paradis doit mettre en oeuvre les moyens qui le permettent. Allah ﷻ dit : « Ceux qui cherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants, ce sont eux dont l'effort sera récompensé » (4)

📚 **Boulough Al-Maram d'Al-Hafidh Ibn Hajar Al-ع asqalânî avec les commentaire de cheikh ع Abd Allah Al-Bassam vol.3 p.446 – 447.**

(1) At-Tirmidhî (2004).

(2) Sourate An-Nahl, v.32.

(3) Al-Bukharî (5673) et Muslim (2816).

(4) Sourate Al-Isrâ’, v.19.